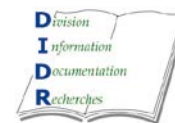


21 juillet 2020



## Délivrance des papiers d'identité aux enfants mineurs et autorisations parentales pour leur sortie du territoire

### **Avertissement**

*Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.*

*Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. [https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes\\_directrices\\_europeennes.pdf](https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf) ], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.*

*Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.*

*La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.*

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. La délivrance des documents (passeports) prouvant l'identité d'un enfant russe mineur en dehors du territoire russe .....</b>                   | <b>3</b>  |
| 1.1. Conditions d'accord des deux parents pour la délivrance des passeports aux enfants mineurs .....   | 4         |
| 1.2. Documents prérequis pour l'obtention des passeports (extérieurs) par des enfants mineurs .....   | 5         |
| 1.2.1. L'enfant mineur âgé entre 14 et 18 ans .....   | 5         |
| 1.2.2. L'enfant mineur âgé de moins de 14 ans.....  | 5         |
| <b>2. Le régime de l'autorisation de sortie du territoire russe pour les enfants mineurs .....</b>  | <b>7</b>  |
| 2.1. Le régime général de l'autorisation de sortie du territoire des enfants mineurs ..   | 7         |
| 2.2. Le principe de responsabilité sur la vie, la santé et la sécurité des citoyens mineurs de la Fédération de Russie hors du territoire russe ..... | 8         |
| 2.3. Le régime applicable en cas de désaccord entre les deux parents quant à la sortie du territoire .....  | 9         |
| <b>Bibliographie .....</b>  | <b>11</b> |

**Résumé :** Cette note traite des modalités de délivrance en Fédération de Russie à un enfant mineur, du document prouvant son identité en dehors du territoire russe, à savoir le passeport extérieur, et des documents préalables permettant de l'obtenir. La note distingue les situations lorsque l'enfant mineur a moins de 14 ans et celles lorsqu'il a entre 14 et 18 ans. La note traite également du régime d'autorisation de sortie du territoire pour les enfants mineurs, en distinguant les situations lorsque l'enfant est ou n'est pas accompagné d'au moins un de ses parents ou représentants légaux et les situations lorsqu'il y a désaccord entre les deux parents quant à l'autorisation de sortie du territoire.

**Abstract :** This note deals with the modalities of delivery to a minor child in the Russian Federation, of the document proving his identity outside the Russian territory, namely the external passport, and the preliminary documents making it possible to obtain it. The note distinguishes the situations when the minor child is under 14 years old and those when he is between 14 and 18 years old. The note also deals with the authorization system for leaving the territory for minor children, distinguishing situations when the child is or is not accompanied by at least one of his parents or legal representatives and situations when there is disagreement between the two parents concerning the authorization to leave the territory.

**Nota :** La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

Le régime d'entrée et de sortie du territoire de la Fédération de Russie est fixé par la **Loi fédérale russe n° 114-FZ du 15 août 1996** « Sur le régime de sortie de Fédération de Russie et d'entrée en Fédération de Russie) qui est depuis régulièrement amendée et notamment dernièrement par les lois fédérales n°111-FZ et n°119-FZ du 7 avril 2020 <sup>1</sup>.

**L'article 6** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 en vigueur énonce :

« *Article 6.* La sortie de la Fédération de Russie et l'entrée en Fédération de Russie par des citoyens de la Fédération de Russie s'effectuent **sur présentation des documents valides prouvant l'identité d'un citoyen de la Fédération de Russie en dehors du territoire de la Fédération de Russie**. La procédure de traitement, de délivrance et de retrait de ces documents est déterminée par la présente loi fédérale. »<sup>2</sup>.

Cette règle de présentation des documents valides prouvant l'identité de citoyen de la Fédération de Russie en dehors du territoire de la Fédération de Russie est rappelée sur le site officiel du Service fédéral de Sécurité (*Федеральная служба безопасности/FSB* selon l'abréviation russe) sur la page consacrée aux règles de sortie du territoire de la Fédération de Russie pour les citoyens de la Fédération de Russie<sup>3</sup>.

## 1 La délivrance des documents (passeports) prouvant l'identité d'un enfant russe mineur en dehors du territoire russe

Au terme de **l'article 7** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996<sup>4</sup>, les documents d'identité reconnus avec lesquels un citoyen de la Fédération de Russie peut sortir de la Fédération de Russie ou y entrer sont :

- le passeport
- le passeport diplomatique
- le passeport de service

Depuis un alinéa introduit par amendement par la Loi fédérale n°337-FZ du 21 décembre 2009, l'article 7 de Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 prévoit la possibilité de passeports avec des supports électroniques d'informations, notamment des données personnelles biométriques<sup>5</sup>.

Si **l'ancien passeport a une durée de validité de 5 ans** (et compte 36 pages), **le passeport biométrique dit « de nouvelle génération » a une durée de validité de 10 ans** (et compte 46 pages)<sup>6</sup>. De plus, s'il est possible de faire ajouter sur un passeport de l'ancien modèle les données concernant ses enfants mineurs qui accompagnent, cela n'est plus possible avec les passeports de nouvelle génération<sup>7</sup>.

Par ailleurs, **l'article 12** alinéa 1 de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 définit **le passeport diplomatique** conformément à la Convention de Vienne de 1961 et les personnes pouvant en posséder un ; l'alinéa 2 du même article dispose qu'un enfant mineur d'un citoyen de la Fédération de Russie qui possède un passeport diplomatique se voit également délivrer un passeport diplomatique<sup>8</sup>. L'article 12 alinéa 3 de la Loi fédérale

---

<sup>1</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>2</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>3</sup> Fédération de Russie, site officiel du Service fédéral de Sécurité (FSB), « Выезд из Российской Федерации (для граждан Российской Федерации) » (La sortie de la Fédération de Russie (pour les citoyens de Fédération de Russie), s. d., [url](#)

<sup>4</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>5</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>6</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#) ; Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>7</sup> Visa Sam, 02/06/2020, [url](#) ; Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>8</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

n°114-FZ du 15 août 1996 définit **le passeport de service** et les personnes pouvant en posséder un ; l'alinéa 4 du même article dispose qu'un enfant mineur d'un citoyen de la Fédération de Russie qui possède un passeport de service se voit également délivrer un passeport de service<sup>9</sup>.

Les démarches se font soit en se déplaçant personnellement auprès d'une subdivision de la **Direction principale pour les questions des migrations du Ministère de l'Intérieur (Главное управление по вопросам миграции МВД/GOuVM MVD**, selon les initiales russes), soit de façon dématérialisée par le Portail Internet officiel des services de l'Etat « Gosuslugi »<sup>10</sup>. Dans ce cas, il faut s'y enregistrer préalablement et au cours de la procédure des échanges avec des agents du GOuVM MVD ont lieu sur le « Cabinet personnel » dématérialisé qui sert aussi à convoquer les demandeurs dans les services du GOuVM MVD pour vérifier les pièces originales<sup>11</sup>.

La taxe perçue par l'Etat pour la délivrance du passeport diffère<sup>12</sup> :

- selon qu'il s'agit d'un passeport de l'ancien modèle ou d'un passeport biométrique de nouvelle génération ;
- selon l'âge de l'enfant (plus ou moins de 14 ans)
- selon que la demande se fait par voie dématérialisée en ligne par Gosuslugi ou directement à un guichet d'une subdivision du GOuVM MVD.<sup>13</sup>

Le délai d'obtention du passeport (extérieur) est au maximum d'1 mois si la demande est faite auprès des services du lieu du domicile habituel et au maximum de 3 mois sur la demande est formée sur un simple lieu de résidence<sup>14</sup>.

### 1.1. Conditions d'accord des deux parents pour la délivrance des passeports aux enfants mineurs

L'accord de l'ensemble des personnes ayant l'autorité parentale sur un enfant mineur est requis pour qu'il lui soit délivré et (ou) remis un passeport<sup>15</sup>.

En effet, au terme de **l'article 10** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 (selon un dispositif introduit par la Loi fédérale n°118-FZ du 24 juin 1999 et se présentant sous la rédaction actuelle depuis la Loi fédérale n°337-FZ du 21 décembre 2009)<sup>16</sup> :

**« en cas de désaccord de l'un des parents, parents adoptifs, tuteurs ou curateurs pour le départ de la Fédération de Russie par un mineur de la Fédération de Russie, le passeport n'est pas délivré et (ou) n'est pas remis. Dans le même temps, le demandeur reçoit une notification indiquant les raisons du refus de délivrer (ou remettre) un passeport »**<sup>17</sup>.

Ce dispositif est introduit par la Loi fédérale n°118-FZ du 24 juin 1999 et se présente sous la rédaction actuelle depuis la Loi fédérale n°337-FZ du 21 décembre 2009<sup>18</sup>.

---

<sup>9</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>10</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>11</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>12</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>13</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>14</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>15</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>16</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>17</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>18</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

## 1.2. Documents prérequis pour l'obtention des passeports (extérieurs) par des enfants mineurs

### 1.2.1. L'enfant mineur âgé entre 14 et 18 ans

Si l'enfant mineur a plus de 14 ans, il faut joindre à la demande de passeport (ou passeport extérieur) faite au nom de l'enfant, le **passeport intérieur** de citoyen de la Fédération de Russie de l'enfant confirmant sa nationalité<sup>19</sup>. Il peut être demandé en complément de joindre les documents d'identité du père ou de la mère ou du responsable légal<sup>20</sup>.

Ainsi, selon le portail d'Etat Gosuslugi, pour demander la délivrance d'un passeport (extérieur) pour un enfant âgé entre 14 ans et 18 ans – qu'il s'agisse d'un ancien modèle ou un passeport biométrique – il faut fournir<sup>21</sup> :

- le certificat de naissance du demandeur mineur
- **le passeport (intérieur) de citoyen de la Fédération de Russie du demandeur mineur**
- le passeport (intérieur) de citoyen de Fédération de Russie du représentant légal
- un acte de l'autorité de tutelle concernant la nomination d'un tuteur ou d'un curateur
- une photographie d'identité en couleur ou en noir et blanc (téléchargée sur un portail dédié en cas de démarche en ligne).

Lors de la convocation par les agents des services du GOuVM MVD pour vérification des pièces originales, **l'enfant mineur âgé entre 14 et 18 ans doit être présent** et accompagner la personne qui fait la demande<sup>22</sup>. Il est en outre procédé au relevé des empreintes digitales de l'enfant de plus de 14 ans<sup>23</sup>.

En juillet 2020, la taxe perçue par l'Etat pour la délivrance d'un passeport à une personne de plus de 14 ans est de<sup>24</sup> :

- 2 000 roubles pour un passeport de l'ancien modèle (1 400 roubles si les démarches sont faites en ligne)
- 5 000 roubles pour un passeport biométrique de nouvelle génération (3 500 roubles si les démarches sont faites en lignes)

### 1.2.2. L'enfant mineur âgé de moins de 14 ans

Le Décret du Président de la Fédération de Russie n° 444 du 13 avril 2011 « Sur les mesures complémentaires pour garantir les droits et la protection des intérêts des citoyens de la Fédération de Russie n'ayant pas atteint l'âge de la majorité », amendé le 29 juin 2013, règle la procédure de confirmation de la nationalité russe pour un enfant mineur de moins de 14 ans<sup>25</sup>.

---

<sup>19</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>20</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>21</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, (5) 2020, [url](#) ; Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, (2) 2020, [url](#)

<sup>22</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, (5) 2020, [url](#) ; Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, (2) 2020, [url](#)

<sup>23</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>24</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>25</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 29/06/2013, [url](#) ; Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

Selon ce décret, la nationalité russe de l'enfant de moins de 14 ans peut être attestée par son certificat de naissance indiquant<sup>26</sup> :

- la nationalité russe de chacun de ses deux parents ou de son unique parent (indépendamment du lieu de naissance de l'enfant)
- la nationalité russe de l'un de ses deux parents si le second parent est une personne apatride ou une personne inconnue ou dont le lieu où elle se trouve est inconnu (indépendamment du lieu de naissance de l'enfant)
- la nationalité russe de l'un de ses parents et la nationalité d'un Etat étranger pour le second parent (si le certificat de naissance est délivré sur le territoire de la Fédération de Russie).

Sur demande des parents de l'enfant mineur de moins de 14 ans auprès des services du Registre des actes de l'état civil (le ZAGS, selon l'abréviation en russe), selon une procédure de demande pouvant être effectuée soit en ligne sur le portail Internet « Gosuslugi », soit auprès du site Internet du ZAGS soit auprès de la division territoriale du ZAGS, un **tampon certifiant la nationalité russe de l'enfant doit être apposé au dos du certificat de naissance de l'enfant mineur de moins de 14 ans, avant de faire les démarches d'obtention du passeport (extérieur)**<sup>27</sup>.

Si, sur le certificat de naissance, sont mentionnés le père et la mère mais que dans les faits l'enfant mineur n'a que l'un de ses parents, alors les agents du GOuVM MVD peuvent exiger, en vue de la délivrance du passeport (extérieur), les documents suivants<sup>28</sup> :

- le certificat de décès du père ou de la mère
- une attestation sur le lieu de résidence du second parent manquant
- la décision du tribunal reconnaissant le père ou la mère comme disparus ou décédés.

Si l'enfant mineur est né hors des frontières de la Russie, alors il doit être présenté au service du GOuVM MVD une attestation sur l'attribution de la nationalité soit « par le sang », soit par « le sol »<sup>29</sup>.

Pour demander la délivrance d'un passeport (extérieur) pour un enfant de moins de 14 ans – qu'il s'agisse d'un ancien modèle ou un passeport biométrique – la personne faisant les démarches doit fournir<sup>30</sup> :

- **le certificat de naissance du demandeur mineur**
- le passeport de citoyen de Fédération de Russie du représentant légal
- **un document prouvant la nationalité de Russie du demandeur mineur**
- un acte de l'autorité de tutelle concernant la nomination d'un tuteur ou d'un curateur
- une photographie d'identité en couleur ou en noir et blanc (téléchargée sur un portail dédié en cas de démarche en ligne)<sup>31</sup>.

---

<sup>26</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 29/06/2013, [url](#)

<sup>27</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>28</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>29</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>30</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, (3) 2020, [url](#) ; Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, (4) 2020, [url](#)

<sup>31</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, (4) 2020, [url](#)

Il n'y a pas de mention de relevé d'empreintes digitales pour les enfants de moins de 14 ans<sup>32</sup>. **L'enfant mineur de moins de 14 ans n'est pas tenu de se présenter devant les services du GOuVM MVD** lorsqu'il est procédé à la délivrance de son passeport en son nom<sup>33</sup>.

En juillet 2020, la taxe perçue par l'Etat pour la délivrance d'un passeport à un enfant de moins de 14 ans est de<sup>34</sup> :

- 1 000 roubles pour un passeport de l'ancien modèle (700 roubles si les démarches sont faites en ligne)
- 2 500 roubles pour un passeport biométrique de nouvelle génération (1 750 roubles si les démarches sont faites en lignes)

## 2. Le régime de l'autorisation de sortie du territoire russe pour les enfants mineurs

### 2.1. Le régime général de l'autorisation de sortie du territoire des enfants mineurs

**L'article 20 alinéa 1** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 (selon un dispositif introduit par la Loi fédérale n°118-FZ du 24 juin 1999 et se présentant sous la rédaction actuelle depuis la Loi fédérale n°7-FZ du 10 janvier 2003) énonce la règle générale suivante, **en distinguant selon que le mineur est accompagné d'au moins un de ses parents ou s'il est non accompagné** <sup>35</sup> :

« *Article 20.* En règle générale, un mineur citoyen de la Fédération de Russie quitte la Fédération de Russie **avec au moins un de ses parents**, parents adoptifs, tuteurs ou curateurs. Dans le cas où un mineur de la Fédération de Russie quitte la Fédération de Russie **non accompagné**, il doit avoir avec lui, **en plus de son passeport, le consentement notarié des personnes susmentionnées** autorisant le mineur à quitter la Fédération de Russie et indiquant la période de départ et le ou les États qu'il a l'intention de visiter ».

Ainsi, comme l'explique le site russe de conseil juridique « Sots Prav », selon la loi russe, le consentement au départ de l'enfant du pays n'est pas requis du père (ou de la mère), si l'enfant part en voyage avec sa mère (ou son père)<sup>36</sup>. **Le divorce en tant que tel entre parents n'est pas un motif d'interdiction du départ d'enfants mineurs à l'étranger**<sup>37</sup>. En effet, conformément à l'article 61 du Code de la Famille de la Fédération de Russie, les parents ont les mêmes droits à participer à la vie de l'enfant, à communiquer avec lui, à contribuer à son éducation et son soutien matériel<sup>38</sup>.

En revanche, même en cas de départ à l'étranger pour un simple repos, que l'enfant mineur soit accompagné d'un membre ou non de sa famille, dès lors qu'il n'est pas accompagné d'au moins un de ses parents ou de son représentant légal, il doit être en possession de l'accord notarié d'au moins un parent<sup>39</sup>.

---

<sup>32</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>33</sup> Visa Sam, 20/06/2020, [url](#)

<sup>34</sup> Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020, [url](#)

<sup>35</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>36</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>37</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>38</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>39</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)



Selon le site officiel du FSB fédéral, au cas où l'enfant mineur franchit la frontière extérieure de la Fédération de Russie accompagné d'un seul de ses parents, parents adoptifs, tuteurs ou curateurs, l'accord de consentement notarié du second parent n'est pas exigé<sup>40</sup>. Il est précisé sur le même site du FSB qu'au cas où l'enfant mineur n'est accompagné d'aucun de ses parents ou représentants légaux, il n'est exigé par les autorités russes, pour sortir du territoire de la Fédération de Russie, que la présentation du consentement notarié que d'un seul de ses parents (ou de ses parents adoptifs ou tuteurs ou curateurs)<sup>41</sup>.

## 2.2. Le principe de responsabilité sur la vie, la santé et la sécurité des citoyens mineurs de la Fédération de Russie hors du territoire russe

**Les articles 20 (alinéas 2 et 3), 22 et 23** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 posent différentes modalités de prise en compte du principe de responsabilité sur la vie, la santé et la sécurité des citoyens mineurs de la Fédération de Russie hors du territoire russe<sup>42</sup>.

Selon **l'article 22** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996<sup>43</sup> :

« *Article 22.* La responsabilité de la vie et de la santé des citoyens mineurs de la Fédération de Russie quittant la Fédération de Russie, de la protection de leurs droits et intérêts légitimes en dehors du territoire de la Fédération de Russie incombe aux parents, aux parents adoptifs, aux tuteurs ou aux tuteurs. Lorsque des groupes organisés de citoyens mineurs de la Fédération de Russie ne sont pas accompagnés de leurs parents, parents adoptifs, tuteurs ou tuteurs, les devoirs des représentants légaux des mineurs incombent aux chefs des groupes de voyage. »

Les **alinéas 2 et 3 de l'article 20** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 abordent la question de l'organisation du départ de la Fédération de Russie pour le repos et (ou) la récupération d'un groupe de citoyens mineurs de la Fédération de Russie laissés sans soins parentaux et qui sont dans des organisations pour les orphelins et les enfants laissés sans soins parentaux, effectuée par une entité juridique qui satisfait aux exigences établies, sur la base de permis pour départ de la Fédération de Russie de chacun de ces citoyens mineurs de la Fédération de Russie émis par l'autorité de tutelle et de tutelle<sup>44</sup>.

**L'article 23** de la Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 prévoit en outre<sup>45</sup> :

« *Article 23.* Un citoyen de la Fédération de Russie, reconnu par le tribunal comme juridiquement incompetent, à la demande des parents, des parents adoptifs ou des tuteurs, peut quitter la Fédération de Russie accompagné d'un adulte en mesure d'assurer la sécurité d'un citoyen incompetent de la Fédération de Russie et la sécurité de son entourage ».

---

<sup>40</sup> Fédération de Russie, site officiel du Service fédéral de Sécurité (FSB), « Выезд из Российской Федерации (для граждан Российской Федерации) » (La sortie de la Fédération de Russie (pour les citoyens de Fédération de Russie), s. d., [url](#))

<sup>41</sup> Fédération de Russie, site officiel du Service fédéral de Sécurité (FSB), « Выезд из Российской Федерации (для граждан Российской Федерации) » (La sortie de la Fédération de Russie (pour les citoyens de Fédération de Russie), s. d., [url](#))

<sup>42</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>43</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>44</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)

<sup>45</sup> Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, 07/04/2020, [url](#)



### 2.3. Le régime applicable en cas de désaccord entre les deux parents quant à la sortie du territoire

L'article 21 de la Loi fédérale n° 114-FZ du 15 août 1996 (selon un dispositif se présentant sous la rédaction actuelle depuis la Loi fédérale n° 131-FZ du 1<sup>er</sup> juillet 2017) énonce :

« Article 21. Dans le cas où l'un des parents, parents adoptifs, tuteurs ou curateurs **se déclare en désaccord avec le départ de la Fédération de Russie d'un mineur de la Fédération de Russie, la question de la possibilité de son départ de la Fédération de Russie est tranchée par voie judiciaire.**

« La procédure de dépôt, d'examen et de tenue des registres des demandes de désaccord de la Fédération de Russie avec le départ d'un mineur de la Fédération de Russie déposée par l'un des parents, parents adoptifs, tuteurs ou curateurs est **établie par l'organe exécutif fédéral dans le domaine des affaires intérieures.** »

Le dispositif de l'article 21 de la Loi fédérale relatif au régime déclaratif de l'opposition par l'un des parents de l'enfant mineur faisant interdiction de sortie du territoire de ce dernier, est rappelé sur le site officiel du FSB en 2020 sur la page consacrée aux règles de sortie du territoire de la Fédération de Russie pour les citoyens de la Fédération de Russie)<sup>46</sup>.

Selon le site russe de conseil juridique « Sots Prav » consulté en juillet 2020, **l'aliénation du droit de participer à la vie d'un mineur n'est possible que par voie judiciaire avec dépôt d'une demande de déchéance de l'un des droits parentaux des parents**<sup>47</sup>.

En 2011, la Russie ratifie la Convention de La Haye sur la lutte contre l'enlèvement d'enfants. Conformément aux dispositions de ce document, les pays signataires doivent contrôler le respect du droit de l'enfant de communiquer avec ses deux parents. **Si l'enfant est sorti du territoire du pays avec un seul de ses parents, alors son deuxième parent a le droit d'exiger le retour du mineur dans son pays d'origine**<sup>48</sup>.

En 2019, des modifications importantes sont apportées aux règles permettant à un enfant de voyager à l'étranger. Auparavant, c'est le service des Gardes-frontières qui était chargé de surveiller le respect du droit des parents à restreindre les déplacements de l'enfant en dehors de la Fédération de Russie<sup>49</sup>. **Depuis 2019, ces fonctions sont confiées au service des migrations du ministère des Affaires intérieures (GOuVM MVD)**<sup>50</sup>. En cas de demande pour restreindre les déplacements d'un enfant hors du territoire, auprès des services du ministère de l'Intérieur, ceux-ci transmettent les données d'interdiction aux douanes. **En présence d'une telle interdiction, l'enfant n'est pas autorisé à se rendre à l'étranger et les douaniers ne peuvent en aucune façon laisser partir l'enfant**<sup>51</sup>. S'il y a une déclaration de désaccord sur le départ de l'enfant mineur par le second parent, celle-ci ne peut être levée que par une nouvelle déclaration de ce second parent par une procédure de justice. Seuls les représentants de l'enfant peuvent soumettre une telle demande, ainsi que faire appel devant le tribunal<sup>52</sup>.

---

<sup>46</sup> Fédération de Russie, site officiel du Service fédéral de Sécurité (FSB), « Выезд из Российской Федерации (для граждан Российской Федерации) » (La sortie de la Fédération de Russie (pour les citoyens de Fédération de Russie), s. d., [url](#)

<sup>47</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>48</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>49</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#) ; Visa Sam, 02/06/2020, [url](#)

<sup>50</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#) ; Visa Sam, 02/06/2020, [url](#)

<sup>51</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>52</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

La procédure d'opposition déclarative par l'un des parents à la sortie du territoire russe de l'enfant mineur accompagné par l'autre parent s'exerce selon les mêmes procédures qu'il s'agisse d'un départ pour un repos de durée déterminée ou pour un déménagement vers un nouveau lieu d'établissement de domicile<sup>53</sup>. Toutefois en cas de déclaration d'interdiction de sortie du territoire de la Fédération de Russie par le second parent de l'enfant mineur accompagné de l'un de ses parents, **dans le cadre d'un déménagement vers un nouveau lieu d'établissement de son domicile**, cette interdiction ne peut être levée qu'au cours d'une procédure judiciaire lors de laquelle il doit être démontré que l'enfant aura des conditions de vie plus bénéfiques (telles qu'un meilleur accès à des soins ou à des meilleures conditions d'éducation), le tribunal statuant uniquement dans l'intérêt de l'enfant<sup>54</sup>.

**Nota bene** : selon le site de conseil juridique « Sots Prav », bien que cela ne soit pas nécessaire au titre de la loi russe (cf. article 20 alinéa 1 de la Loi fédérale n° 114-FZ du 15 août 1996), des pays de destinations tels que les pays européens liés par l'Accord de Schengen exigent, pour l'entrée sur leur territoire, le document notarié d'autorisation de sortie du territoire russe de la part du second parent même lorsque l'enfant mineur sort du territoire russe accompagné par l'un de ses parents. Cela peut donner lieu en Russie à une procédure contentieuse devant le tribunal non pas pour faire lever une interdiction déclarative de sortie du territoire mais pour obliger le second parent - qu'il soit explicitement en désaccord ou simplement non diligent - à formuler son consentement à la sortie du territoire russe de l'enfant mineur dans un document notarié explicite<sup>55</sup>. Sur le site russe de conseil juridique « Visa Sam » consulté en juillet 2020, il est également précisé qu'une décision de justice au nom de la Fédération de Russie annulant une demande d'interdiction du territoire d'un enfant mineur par l'un des parents permet la sortie du territoire de la Fédération de Russie mais la présentation du document ne garantit pas la possibilité de franchissement de la frontière d'un autre Etat de destination<sup>56</sup>. Le site « Visa Sam » mentionne lui aussi comme exemple les exigences des Etats de l'Accord de Schengen du double consentement des deux parents (ou de la production de documents attestant le décès ou actant la disparition du second parent pour autoriser l'entrée sur leurs territoires)<sup>57</sup>.

Par ailleurs, le site russe de conseil juridique « Visa Sam » consulté en juillet 2020 mentionne le cas des conditions avantageuses particulières lorsque l'enfant mineur, accompagné de ses parents, voyage vers l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, la Moldavie et l'Ukraine. Dans ces cas, il est suffisant pour franchir la frontière des Etats mentionnés de présenter le certificat de naissance de l'enfant mineur disposant du tampon confirmant sa nationalité russe, sans qu'il ne soit besoin de présenter un passeport (extérieur)<sup>58</sup>.

---

<sup>53</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>54</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>55</sup> Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), 15/03/2020, [url](#)

<sup>56</sup> Visa Sam, 02/06/2020, [url](#)

<sup>57</sup> Visa Sam, 02/06/2020, [url](#)

<sup>58</sup> Visa Sam, 02/06/2020, [url](#)

## **Bibliographie**

Sites web consultés entre le 15/07/2020 et le 21/07/2020

### **Textes juridiques**

Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, « Федеральный закон от 15.08.1996 г. № 114-ФЗ « О порядке выезда из Российской Федерации и въезда в Российскую Федерацию » » (Loi fédérale n°114-FZ du 15 août 1996 « Sur le régime de sortie de Fédération de Russie et d'entrée en Fédération de Russie), dernièrement amendée par les lois fédérales n°111-FZ et n°119-FZ du 7 avril 2020, 07/04/2020

<http://www.kremlin.ru/acts/bank/9895>

Fédération de Russie, site officiel de la Présidence de la Fédération de Russie, « Указ Президента Российской Федерации от 13.04.2011 г. № 444 « О дополнительных мерах по обеспечению прав и защиты интересов несовершеннолетних граждан Российской Федерации » » (Décret du Président de la Fédération de Russie n°444 du 13 avril 2011 « Sur les mesures complémentaires pour garantir les droit et la protection des intérêts des citoyens de la Fédération de Russie n'ayant pas atteint l'âge de la majorité »), amendé le 29 juin 2013, 29/06/2013

<http://kremlin.ru/acts/bank/32958>

Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Заграничный паспорт » (Le passeport extérieur), (1) 2020

<https://www.gosuslugi.ru/10005>

Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Оформление загранпаспорта гражданина РФ/ Загранпаспорт нового поколения гражданам от 14 до 18 лет » (Enregistrement d'un passeport d'un citoyen de la Fédération de Russie / Le passeport extérieur de nouvelle génération pour les citoyens âgés de 14 à 18 ans), (2) 2020

<https://www.gosuslugi.ru/10051/2>

Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Оформление загранпаспорта гражданина РФ/ Загранпаспорт нового поколения детям до 14 лет » (Enregistrement d'un passeport d'un citoyen de la Fédération de Russie / Le passeport extérieur de nouvelle génération pour les enfants âgés de moins de 14 ans), (3) 2020

<https://www.gosuslugi.ru/10051/3>

Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Загранпаспорт старого поколения детям до 14 лет » (Le passeport extérieur de l'ancienne génération pour les enfants de moins de 14 ans), (4) 2020

<https://www.gosuslugi.ru/10070/6>

Fédération de Russie, Ministère des communications, Portail Internet officiel des services de l'Etat Gosuslugi, « Получение загранпаспорта гражданином Российской Федерации в возрасте от 14 до 18 лет » (L'obtention du passeport extérieur pour les citoyens de Fédération de Russie âgés entre 14 et 18 ans), (5) 2020

<https://www.gosuslugi.ru/10070/5>

Fédération de Russie, Service fédéral de Sécurité (FSB), « Выезд из Российской Федерации (для граждан Российской Федерации) » (La sortie de la Fédération de Russie (pour les citoyens de Fédération de Russie), s. d.,  
<http://www.fsb.ru/fsb/gosuslugi/detail.htm%21id%3D42%40fsbService%26agrp%3D10436604.html>

### **Autres sources**

Visa Sam, « Документы, подтверждающие гражданство ребёнка » (Documents confirmant la nationalité de l'enfant), 20/06/2020  
<https://visasam.ru/russia/poddanstvo/document-podtverzhdayushiy-grazhdanstvo-rebenka.html>

Visa Sam, « Оформление документов для выезда детей за границу » (La constitution des documents pour faire sortir les enfants au-delà de la frontière), 02/06/2020  
<https://visasam.ru/samotur/rules/pravila-vyezda-rebenka-za-granicu.html>

Sots Prav (Site d'aide à la solution des questions juridiques), « Как вывезти ребенка за границу, если родители в разводе? » (Comment faire voyager un enfant au-delà de la frontière si les parents sont divorcés ?), 15/03/2020  
<https://socprav.ru/kak-vyvezti-rebenka-za-granicu-esli-roditeli-v-razvode>